

Dépêche n°**104376**

Jessica Gourdon

Paris, Mercredi 12 novembre 2008, 11:44:20

Ligne directe: 01 53 10 39 33

"Opération campus": les projets classés "prometteurs" ou "innovants" recevront 400 millions d'euros sur trois ans

Dossier d'actualité

- Cette dépêche fait partie du dossier d'actualité suivant :
- ["Opération campus"](#)

Les projets qui n'ont pas été sélectionnés pour l' "opération campus", mais qui ont été classés comme "prometteurs" ou "innovants" (L'AEF n°[99319](#)), recevront 400 millions d'euros sur trois ans, indique Valérie Pécresse, mercredi 12 novembre 2008 dans "Les Échos". La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ajoute que 170 millions d'euros leur seront alloués dès 2009 (L'AEF n°[103868](#)), "dans le cadre de partenariats public-privé".

"Les quatre dossiers 'innovants' de Dijon, Le Havre, Cergy et **Valenciennes** recevront chacun 20 millions d'euros. Les sept projets 'prometteurs' de Lille, Nancy, Clermont-Ferrand, Rennes, Nantes, Nice, Créteil-Marne-la-Vallée pourront recevoir de 30 à 60 millions d'euros, en fonction de leur potentiel scientifique, du nombre d'étudiants, de l'investissement des collectivités et de la qualité du projet."

Ces sommes seront fléchées "sur des projets spécifiques les plus indispensables ou les plus porteurs pour chaque université, par exemple, la maison des chercheurs étrangers de l'université de Cergy-Pontoise (L'AEF n°[95457](#)) ou l'Atrium étudiant de Nancy" (L'AEF n°[98682](#)).